



Frais de notaire supplémentaires réclamés après la vente

Par **Tonip76**, le **15/05/2015** à **15:36**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement par l'intermédiaire d'une agence immobilière. Lors de la réalisation de la vente chez le Notaire, celui ci m'a demandé une certaine somme au titre des frais notariés, m'indiquant qu'il y aurait sans doute un léger surplus qui me serait remboursé lorsque les comptes définitifs seraient arrêtés.

Aujourd'hui, il me réclame la somme de 750 euros qu'il justifie par le fait que l'agence immobilière aurait fait une erreur dans l'estimation des frais notariés. Ne devait il pas vérifier l'exactitude de cette estimation ?

Dans son courrier, il reconnaît l'erreur de son étude mais me réclame néanmoins cette somme.

En ce qui me concerne, je considère qu'il a fait une erreur et que ce n'est pas à moi d'en assumer les conséquences...

D'avance , je vous remercie de m'avoir lu et de me donner votre avis sur ce cas qui me paraît litigieux.